

ASSEMBLÉE NATIONALE
19 juillet 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE730

présenté par
M. Goldberg, rapporteur

ARTICLE 3

A la seconde phrase de l'alinéa 6, substituer au mot :

« informations »,

le mot :

« données ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.